

# Compte rendu des décisions adoptées lors du conseil municipal du 17 octobre 2018

## 1. NOMINATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

vu les articles L.2121-15 et L.2541-6 du CGCT,

après avoir délibéré,

➤ émet un avis favorable à l'unanimité, à la nomination de Monsieur Jean-Louis GABEL au poste de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

## 2. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 19 ET 26 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal,

après avoir délibéré,

➤ approuve avec 26 voix pour et 2 voix contre, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 septembre 2018

➤ approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2018.

## 3. APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

FONCTIONNEMENT DEPENSES	compte	libellé	montant	total chapitre
charges à caractère général	60612	Energie Electricité	10 000.00	22 350.00
	6135	Locations mobilières	8 000.00	
	611	Contrats de prestation de services	- 2 800.00	
	6228	divers	2 800 .00	
	61558	Autres biens mobiliers	150.00	
	6241	Transports de biens	400.00	
	627	Services bancaires	3 800.00	
Charges de personnel	6336	Cotisations CNFPT	1 500.00	30 000.00
	64111	rémunération titulaires	10 000.00	
	64131	rémunérations non titulaires	5 000.00	
	6417	Rémunérations apprentis	5 000.00	
	6451	cotisations Urssaf	6 000.00	
	6453	cotisation Caisses retraite	1 000.00	
	6454	cotisation Assedic	1 000.00	
6457	Cotisations apprentissage	500.00		
Atténuations de produits	739223	Fond national de Péréquation de ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	7 000.00	7 000.00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	6761	Différences sur réalisations positives transférées en invest	6 000.00	6 000.00
virement à section d'investissement	023	virement	2 148 686.93	2 148 686.93
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>				<b>2 214 036.93</b>
FONCTIONNEMENT RECETTES	compte	libellé	montant	total chapitre
Résultats de	002	Résultat de fonctionnement 2017	2 128 946.93	2 128 946.93

fonctionnement				
Atténuations de charges	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	- 30 000.00	- 30 000.00
Produits du domaine	73111	Taxes locales	38 000.00	38 000.00
dotations	7411	Dotation forfaitaire	12 500.00	44 150.00
	74121	Dotation solidarité rurale	2 000.00	
	74718	Autres dotations	3 550.00	
	74833	Etat compensation taxe professionnelle	- 1 300.00	
	74834	Etat compensation taxes foncières	1 400.00	
74835	Dotation compensation taxe habitation	26 000.00		
Produits exceptionnels	7711	Débits et pénalités perçus sur marchés	30 000.00	30 000.00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	7811	Reprises sur amortissement immo.corporelles	2 940.00	2 940.00
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>				<b>2 214 036.93</b>
<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>	<b>compte</b>	<b>libellé</b>	<b>montant</b>	<b>total chapitre</b>
Immobilisations incorporelles	2051	Licences, logiciels	5 900.00	5 900.00
Immobilisations corporelles	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	41 500.00	4 500.00
	21312	Bâtiments publics	7 500.00	
	21318	Autres bâtiments publics	- 4 000.00	
	21534	Réseaux électrification	- 41 500.00	
	2183	ordinateurs	- 800.00	
2188	Autres immo.corporelles	1 800.00		
Immobilisations en cours	2313	Constructions	680 000.00	570 000.00
	238	Avances versées sur commandes d'immos	- 110 000.00	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	28031	Amortissement des frais d'études	2 940.00	2 940.00
Opérations patrimoniales	2313	constructions	11 780.00	11 780.00
Crédits de reports 2017	2051	Concessions et droits similaires	420.00	819 945.03
	2111	Terrains nus	10 291.60	
	2121	plantations	1 428.30	
	2128	Autres agencements	164 639.28	
	2138	Autres bâtiments publics	101 947.85	
	21534	Réseaux électrification	36 721.20	
	21571	Matériel roulant	12 108.80	
	2184	mobilier	15 248.26	
2313	Constructions	477 139.74		

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT				1 415 065.03
INVESTISSEMENT RECETTES	compte	libellé	montant	total chapitre
solde d'exécution	001	solde exécution section investissement reporté	2 103 690.31	2 103 690.31
Produits de cession	024	Produits de cession	248 000.00	248 000.00
subventions d'investissement	1321	Subvention investissement Etat	396 500.00	306 500.00
	1323	Subvention équipement département	200 000.00	
	1328	subvention d'investissement	- 290 000.00	
Crédits de reports 2017	10226	Taxe aménagement	11 916.00	511 342.00
	1321	Subvention d'investissement Etat	452 377.00	
	1322	Subvention investissement région	20 175.00	
	13241	Subvention communes membres	1 774.00	
	13258	Subvention investissement autres groupements	12 500.00	
	1328	Subvention autres	12 600.00	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	192	Plus value	6 000.00	6 000.00
Opérations patrimoniales	2031	Frais étude	2 940.00	11 780.00
	2313	Constructions	8 840.00	
Emprunts et dettes assimilées	1641	Emprunts en euros	-2760 060.00	- 2 760 060.00
Immobilisations en cours	23	Avances et acomptes versés	4 000.00	4 000.00
virement de la section fonctionnement	021	virement de la section fonctionnement	2 148 686.93	2 148 686.93
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT				2 579 939.24

Le Conseil Municipal,  
sur avis de la commission des finances du 27 septembre 2018,  
après avoir délibéré,

- adopte avec 22 voix pour et 6 abstentions, le budget supplémentaire 2018 tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

#### **4. ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA RENOVATION THERMIQUE DU DOJO ET DU TENNIS COUVERT**

Le Conseil Municipal,  
vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie les 10 et 24 septembre 2018,  
après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, d'attribuer les marchés de travaux relatifs à l'opération de rénovation thermique du dojo et du tennis couvert aux entreprises et pour les montants suivants :

N° lot et désignation	Attributaire	Montant total de l'offre en € HT
1. installation de chantier – Gros œuvre - démolition	STARK à Minversheim	40 574.14
2. façade – couverture – étanchéité - zinguerie	SAED à Illkirch	296 000.00
3. menuiserie extérieure aluminium – brise soleil orientable	SAINT GOBAIN GLASS SOLUTIONS à Mundolsheim	69 500.00
4. menuiserie intérieure bois	ROHMER à Durrenbach	8 283.80
5. plâtrerie - peinture	SEPPIC à La Walck	20 000.00
6. électricité	EFD à La Wantzenau	8 700.00
	TOTAL	443 057.94

- autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises et pour les montants mentionnés ci-dessus ainsi que tous documents relatifs à ces marchés de travaux ;
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2018.

#### **5. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS SPORTIFS AUPRES DE LA REGION GRAND EST / RENOVATION THERMIQUE DU DOJO ET DU TENNIS COUVERT**

Le Conseil Municipal,  
après avoir délibéré,

- autorise à l'unanimité, la réalisation de l'opération suivante : « rénovation thermique du dojo et du tennis couvert », pour un montant total prévisionnel de 450 000 € HT,
- autorise le Maire à solliciter toute subvention et aide auprès de la Région Grand Est,
- approuve le plan de financement correspondant ci-dessous :

DEPENSES	MONTANT HT	RESSOURCES	MONTANT	%
Travaux (estimatif APD)	450 000,00 €	<b>AIDES PUBLIQUES</b>		
		CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN	135 000,00 €	30
		REGION GRAND EST	67 500,00 €	15
		<b>sous-total aides publiques</b>	202 500,00 €	45
		<b>AUTRES AIDES</b>		
		FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS	4 500,00 €	1
		COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO BAS-RHIN	9 000,00 €	2
		<b>sous-total autres aides</b>	13 500,00 €	3
		<b>AUTOFINANCEMENT</b>		
		Fonds propres	234 000,00 €	52
<b>sous-total autofinancement</b>	234 000,00 €	52		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	450 000,00 €	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	450 000,00 €	100

➤ et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

## 6. PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS AIDES, 16 RUE DU GENERAL DE GAULLE

Le Conseil Municipal,  
considérant l'ensemble de la réglementation et des obligations pesant sur la commune de La Wantzenau en matière de construction de logements locatifs aidés,  
après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, de verser directement à la société HABITAT DE L'ILL une participation financière de 25 000 € pour la réhabilitation d'un bâtiment en vue de créer 5 logements locatifs aidés sur un terrain situé 16 rue du Général de Gaulle à La Wantzenau,
- précise que les crédits nécessaires à cette participation sont inscrits au budget primitif 2018,
- et autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération et tous documents se rapportant à cette opération.

## 7. AVIS A DONNER SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

Le Conseil Municipal,  
vu le Code l'urbanisme, et notamment ses articles L.153-15 et R.153-5,  
vu le PLU de l'Eurométropole de Strasbourg approuvé en Conseil d'Eurométropole du 16 décembre 2016 modifié le 23 mars 2018,  
vu la délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 3 mars 2017 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme,

vu les débats sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU qui s'est tenu en conseil municipal du 21 mars 2018 et en Conseil d'Eurométropole en date du 23 mars 2018,

vu la délibération du conseil de l'Eurométropole en date du 28 septembre 2018 ayant arrêté le Plan Local d'Urbanisme,

vu le projet de révision du PLU arrêté en date du 28 septembre 2018,

après avoir entendu l'exposé du maire, rappelant notamment les enjeux de la révision et les grandes orientations du PADD,

après avoir délibéré,

- décide avec 22 voix pour et 6 abstentions, d'émettre un avis favorable sur le projet de PLU arrêté par le conseil de l'Eurométropole en date du 28 septembre 2018, sous réserve que la zone IAUE1 soit entièrement couverte par l'emplacement réservé LWA16 comme indiqué sur le plan annexé,
- et charge Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

## **8. AVIS A DONNER SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DEPOSEE PAR LA SOCIETE GRAVIERES D'ALSACE LORRAINE A HOERDT**

Le Conseil Municipal,

considérant l'article R181-38 du code de l'environnement,

sur proposition de la commission environnement et forêt du 2 octobre 2018,

après avoir délibéré,

- émet à l'unanimité, un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Gravières d'Alsace Lorraine en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin le renouvellement pour une durée de 10 ans de l'autorisation d'exploiter une gravière sur le territoire de la commune de Hoerdts, sous réserve de suivre les recommandations de l'autorité environnementale.

## **9. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 RELATIF A L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES**

Le Conseil Municipal,

Vu la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant statut de la fonction publique territoriale,

Vu le code du travail,

Vu l'avis favorable du comité technique du Centre de Gestion du Bas-Rhin émis le 28 juin 2018,

après avoir délibéré,

- prend acte du rapport annuel 2017 relatif à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

## **10. SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES FOUS TO ARTS**

Le Conseil Municipal,

après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le versement d'une subvention maximale de 3 000 € à l'association les Fous to Arts sise à Strasbourg pour l'organisation de deux ateliers de théâtre hebdomadaires destinés aux jeunes durant l'année scolaire 2018-2019. Ladite subvention sera fractionnée en quatre versements, 3 acomptes trimestriels suivis d'un solde après la représentation finale.

Il est précisé que dans le cas où seul un atelier prendra rang, ces sommes seront divisées par deux.

## **11. ACQUISITION D'UNE LICENCE IV**

Le conseil Municipal,

considérant l'intérêt de la collectivité de faire cette acquisition,

après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, l'acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4<sup>ème</sup> catégorie au prix de 7000 € (sept mille euros) ainsi que les frais afférents,
- autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tous les actes et documents

y relatifs.

La présente séance a donné lieu à l'inscription de onze délibérations et les membres suivants y ont assisté :

M. Patrick DEPYL

M. Roger BODE

Mme Françoise BOISSIERE

Mme Katia BOSSUYT

M. Denis CLAUSS

M. Jean-Louis GABEL

M. Christophe GEORG

Mme Christiane HEINTZ

Mme Anne HEMMERLE

M. Serge HUGEL

Mme Michèle KANNENGIESER

Mme Pia KIEFFER

M. Jean-Claude LOGEL

Mme Agnès MACHWATE

M. Camille MEYER

M. Martial SCHILLINGER

Mme Myriam STENGER

Mme Christine STROH

M. Stéphane STROH

M. Benjamin VIX

M. Clément VIX

Mme Aline WISS

Absents, excusés :

M. Aurélien CROMBE avec procuration à M. Denis CLAUSS

Mme Anne-Claire GUIARD avec procuration à Mme Myriam STENGER

M. Frédéric MAURY avec procuration à Mme Pia Kieffer

M. Jean-Luc NACHBAUER avec procuration à M. Christophe GEORG

M. Grégory SCHNEIDER avec procuration à M. Jean-Louis GABEL

Mme Michèle WOLFF-VERINAUD avec procuration à Mme Christiane HEINTZ

M. Christophe STROH

Affiché le 19 octobre 2018.